



## PISCINES ESTIVALES HORAIRES DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT 2020

### MAYET-DE-MONTAGNE

Créneaux horaires sans réservation, en respect des consignes sanitaires.  
Nombre maximum de personnes autorisées sur chaque créneau : 30.

#### Du lundi au samedi

- Baignade créneau 1 : 13h à 15h30
- Baignade créneau 2 : 16h à 18h30

#### Dimanche

- Baignade créneau 1 : 10h à 12h
- Baignade créneau 2 : 15h à 16h30
- Baignade créneau 3 : 17h à 18h30

CHEMIN DE FUMOUSE  
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE  
+33 (0)4 70 59 70 52

### SAINT-YORRE

Créneaux horaires sans réservation, en respect des consignes sanitaires.  
Nombre maximum de personnes autorisées sur chaque créneau : 60.

#### Du lundi au dimanche

- Baignade créneau 1 : 12h à 14h
- Baignade créneau 2 : 14h30 à 16h30
- Baignade créneau 3 : 17h à 19h

LA GRAVIÈRE  
03270 SAINT-YORRE  
+33 (0)4 70 59 22 48

### SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Créneaux horaires sans réservation, en respect des consignes sanitaires.  
Nombre maximum de personnes autorisées sur chaque créneau : 40.

#### Du lundi au dimanche

- Baignade créneau 1 : 12h à 14h
- Baignade créneau 2 : 14h15 à 16h15
- Baignade créneau 3 : 16h30 à 18h30

LE LEVRAULT  
03260 ST-GERMAIN-DES-FOSSÉS  
+33 (0)4 70 59 67 71

## POUR LES PISCINES ESTIVALES

- **Tarif unique : 1,80€**

Tarif estival exceptionnel le temps des consignes sanitaires en vigueur. Gratuit pour les moins de 3 ans.

- **Évacuation des bassins** 15min avant la fin du créneau.
- Les **plages engazonnées** ne sont pas accessibles.
- Une présentation de la **pièce d'identité** est obligatoire à l'entrée.

# STADE AQUATIQUE

Accès au Stade Aquatique sans réservation.  
Nombre maximum de personnes autorisées : 400.

## DU 4 JUILLET AU 30 AOÛT

- Lundi : 9h30-19h
- Mardi : 11h-21h
- Mercredi : 11h-19h
- Jeudi : 11h-19h
- Vendredi : 11h-21h
- Samedi : 11h-19h
- Dimanche : 9h30-19h

CHEMIN DES CHABANNES BASSES  
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER  
+33 (0)4 70 96 57 64  
WWW.STADE-AQUATIQUE.FR

### DURÉE DE BAINNADE :

**Accès limité à 1h30** (temps de vestiaire et de baignade inclus) dans le respect des gestes barrières.  
Le soir, l'évacuation des bassins se fera 30 minutes avant la fermeture. Les caisses et les entrées seront clôturées 1 heure avant les horaires de fermetures indiqués.

## TARIFS

Un tarif estival exceptionnel est mis en place pour le Stade Aquatique, le temps des consignes sanitaires en vigueur.

**Résident agglomération : 1,90€**

**Hors agglomération : 2,60€**

### RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES :

- Merci de bien **respecter la signalétique** : marquages au sol et mesures barrières affichés dans chaque piscine
- **Paiement sans contact** privilégié
- Présentation de la **pièce d'identité**
- **Lavage des mains obligatoire à l'entrée**
- Prendre gel douche et serviette avec soi pour **limiter les allers et retours** vers les vestiaires
- **Douche savonnée obligatoire** avant la baignade (corps et cheveux).
- Seules les **tenues de bain** sont autorisées dans et au bord des bassins (tee-shirt ou short de bain interdits)
- Port du **bonnet de bain obligatoire**
- Toute personne de 11 ans et plus doit **porter un masque de protection de l'entrée et caisse** jusqu'en tenue de bain avant la douche.



### DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

communication@vichy-communaute.fr  
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)6 24 60 62 88